

LE CHOEUR DE LOZERE  
31, Rue du pré Vival  
48000-MENDE

## Compte- Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08/10/2022

La séance est ouverte à 14h30.

### Présence :

20 membres présents et 2 pouvoirs constituent une majorité simple des membres de l'association (art 13 des statuts). L'AG peut se tenir.

### Présentation du rapport d'activité 2021-2022 par le Président

Adopté à l'unanimité

### Présentation du rapport financier par la Trésorière,

Approbation des comptes, adopté à l'unanimité.

Les cotisations annuelles sont maintenues à 70 euros.

### Les manifestations à venir.

Elles sont toutes notées sur le site du chœur de Lozère, [choeurdelozere.com](http://choeurdelozere.com)

Un grand merci à Véronique Boyer qui a refondu tout le site et nous propose un site de qualité, bien renseigné et à jour.

- Brigitte Donnadiou évoque les conditions de diffusion du programme dans la presse. Discussion au sujet des affiches entre Brigitte et Bernard Béral. Brigitte prend la responsabilité de la Com, en lien avec Bernard.
- Est évoquée l'utilisation d'une affiche permanente à l'en-tête de l'association, modulable en fonction des concerts annoncés. Véronique Boyer propose un support d'affiche existant dans le commerce. Aucune décision ferme n'est prise, nous nous laissons le temps de la réflexion.
- Brigitte Donnadiou insiste sur la présence d'une belle photo du chœur, de qualité professionnelle, qui donne envie d'assister aux concerts.

Hugues Ortiz propose l'achat de support de chant pour les concerts, en remplacement des chemises rouges. Décision à venir.

Marie-Claude Chevalier, notre chef de chœur, met à disposition gracieuse un piano à queue, dans un lieu qui reste à définir, au bénéfice de la ville de Mende.

Le Président évoque la mention de L'« engagement républicain » que les associations ont obligation de faire figurer sur leur site, et/ou de communiquer à leurs membres. Véronique Boyer en prend note.

### Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration démissionne.

Il est réélu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30

Le Président  
Gilles GOILLON

La secrétaire de séance  
Véronique FONTAINE

